



**Allocution de SEM Slimane CHIKH, Observateur permanent de l'Organisation
de Coopération islamique auprès de l'ONU à Genève à la Quatrième Session
de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes
naturelles, Genève, le 19-23 mai 2013**

**Monsieur le Président de la Confédération Suisse
Monsieur le Secrétaire général adjoint des Nations Unies,
Monsieur le Président de la Plateforme mondiale,
Honorables invités et Chers délégués,**

Je voudrais, au nom du Secrétaire général de l'OCI, remercier les organisateurs de cette aimable invitation pour prendre part à cet événement mondial.

Les risques de catastrophes naturelles et la gestion des situations post catastrophes restent une préoccupation centrale dans nos sociétés en pleine mutation à la fois environnementale, climatique et sociétale. Qu'elles soient soudaines ou prévisibles, les catastrophes naturelles nécessitent une réponse cohérente, structurée et intersectorielle à différents niveaux de gouvernance pour espérer y répondre adéquatement et efficacement. La gestion des situations de catastrophes ne doit pas se limiter à une action de remédiation, mais doit prendre la mesure de l'anticipation de ces catastrophes et de leur prévention.

Ainsi, lors de la 3^{ème} troisième session de cette plateforme, j'avais souligné la nécessité de pérenniser les actions prises dans les domaines de la prévention et de la préparation, de la protection, de la réponse aux urgences et de la reconstruction. Il ne s'agit plus ici de favoriser davantage d'investissements dans l'action locale mais d'élargir le champ d'intervention pour y inclure tous les partenaires impliqués dans la gestion des risques de catastrophes naturelles.

Le thème de cette présente session « Investir aujourd'hui pour des lendemains plus sûrs » ne doit pas rester un vain mot, mais doit déboucher sur une synergie visant à définir des politiques d'investissement claires et des moyens de prévention adaptés pour espérer minimiser l'impact des catastrophes sur

nos populations et sur notre environnement et garantir les conditions d'une meilleure résilience.

A l'instar de la communauté internationale, l'OCI est déterminée à relever les défis liés aux risques des catastrophes naturelles et leurs conséquences.

Elle a eu à s'investir pleinement dans la gestion post catastrophe dans certains de ses pays membres, à travers des opérations de secours d'urgence, de réaménagement de terres en zone rurale et des activités de reconstruction.

Notre organisation est convaincue que les conséquences liées à la dégradation de l'environnement, aux changements climatiques et aux multiples catastrophes naturelles, influent sur le développement économique et social de ses Etats membres. Elle en tire des leçons en ayant le souci d'un développement durable respectueux de l'environnement

Les pays membres de l'OCI sont pleinement engagés dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement et dans l'agenda post 2015 de développement.

C'est dans cette optique que l'OCI milite en faveur d'une stratégie mondiale pour construire une culture de prévention des risques de catastrophes naturelles. Ainsi, divers ateliers ont été lancés par les institutions affiliées ou subsidiaires de l'OCI en partenariat avec les organisations internationales telles que l'OMM et le PNUD et l'UNISDR.

Ainsi, la Banque islamique de développement (BID) et le Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC), ont lancé un évènement parallèle, lors de la Conférence mondiale Rio+20, en Juin 2012, ayant pour thème : le renforcement de la résilience pour le développement durable dans les pays membres de l'OCI ». L'objectif majeur de cet évènement était de sensibiliser les participants à la nécessité de l'intégration des stratégies de réduction des risques de catastrophes dans les programmes nationaux de développement et de lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs, la BID et le SESRIC ont lancé un atelier de formation sur la Gestion des Risques d'Inondation à Dakar, en mars 2013. Le but de l'atelier est de faciliter le transfert de connaissances, du savoir-faire, de l'expérience et des

meilleures pratiques de quelques pays membres de l'OCI et organisations internationales, dans le domaine de gestion des risques d'inondation ainsi que la gestion des ressources en eaux.

Cet événement a permis à certains pays comme le Sénégal, la Turquie et le Pakistan de partager leurs expériences et leurs plans nationaux en matière de prévention et de réduction des risques liés à ce fléau.

Enfin, la COMSTECH a organisé, un atelier international sur la gestion des catastrophes et la réduction des risques, tenu en janvier 2013, à Islamabad et ayant pour objectif de renforcer les connaissances techniques des jeunes membres du corps professoral et des chercheurs dans le domaine de la gestion des catastrophes et la réduction des risques.

Pour conclure, je voudrais, souligner devant cette auguste assemblée que l'OCI reste ouverte à des partenariats innovants en matière de gestion des risques de catastrophe et de définition de stratégies de planification et modes d'investissement dans ce domaine, en vue aider ses pays membres à développer leurs capacités de prévention et de gestion des risques de catastrophes pour assurer un développement durable à leurs populations.

Je vous remercie